# Technicien en prothèse dentaire (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

**Durée**

3 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

Vous souhaitez redonner le sourire aux gens ? Vous êtes agile de vos mains et minutieux dans les gestes ? Alors pourquoi ne pas devenir prothésiste dentaire ?

Le Technicien et la Technicienne en prothèse dentaire **fabriquent et réparent des prothèses, des couronnes et des bridges en différents matériaux**. Les prothésistes t
sous-traitance des dentistes et orthodontistes. Ils réalisent ces dispositifs médicaux sur base des moules et mesures transmises.

Alors si vous souhaitez donner du mordant à votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic
entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

**Débouché(s) métier(s)**

Prothésiste dentaire indépendant / indépendante

Employé / Employée dans un laboratoire dentaire

Employé / Employée dans un hôpital

**Point(s) fort(s)**

Contact client Travail en autonomie et en équipe

**Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté françaiseCertificat de connaissances de base en gestion

## Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes *(https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes)* .

**Conditions d'admission particulières liées à cette formation**

Etre titulaire du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

En dérogation, les personnes titulaires d'un des titres suivants peuvent être dispensées de l'année préparatoire :

**soit** d'un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit l'enseignement secondaire supérieur technique en prothèse dentaire;

**soit** un certificat d'apprentissage portant sur la profession;

**soit** un document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale;

**soit** épreuve d'admission IFAPME sous réserve d'acceptation du dossier par le centre IFAPME

*Toute situation particulière non prévue ci-dessus est soumise à l'accord du Conseiller pédagogique.*

## Aptitudes

Le Technicien en prothèse dentaire doit être patient, méticuleux. Il doit aimer travailler dans un laboratoire et respecter les horaires.

## Programme

**1ère année** :

- Q03/4 Prothèse adjointe totale (56h)
- Q03/4 Prothèse adjointe partielle (58h)
- Q03/4 Prothèse conjointe (90h)
- Q03/4 Prothèse adjointe métallique coulée (56h)
- Q03/4 Anatomie - biologie (20h)
- Q03/4 Informatique (4h)
- Q03/4 Métallotechnie (10h)
- Q03/4 Morphologie (30h)
- Q03/4 Matières premières (20h)

**2ème année** :

- Q03/5 Anatomie (20h)
- Q03/5 Chimie (8h)
- Q03/5 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
- Q03/5 Hygiène et sécurité (8h)
- Q03/5 Matières premières (8h)
- Q03/5 Métallurgie (8h)
- Q03/5 Droit (14h)
- Q03/5 Orthodontie (26h)
- Q03/5 Commerce (14h)
- Q03/5 Attachements (20h)
- Q03/5 Céramiques (42h)
- Q03/5 Prothèse adjointe (44h)
- Q03/5 Occlusodontie (38h)
- Q03/5 Conception assistée par ordinateur (20h)

**3ème année :**

- Q03/6 Aspects financiers (28h)

- Q03/6 Aspects comptables (32h)
- Q03/6 Orthodontie (26h)
- Q03/6 Prothèse maxillo-faciale (24h)
- Q03/6 Aspects fiscaux (20h)
- Q03/6 Déontologie (8h)
- Q03/6 Résines (16h)
- Q03/6 Organisation d'un labo (8h)
- Q03/6 Attachements (30h)
- Q03/6 Céramiques (42h)
- Q03/6 Prothèse adjointe (28h)
- Q03/6 Conception assistée par ordinateur (20h)

# S'inscrire à une formation pour adultes

## Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

## S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent) formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un poss financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

# Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

**Accueil :**

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

## Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.